



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 7 août 2017, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Madame Céline Landry et Messieurs Michel Breton, James Allan et Carl Dubois.

Absents : Madame Michelle Pageau et Monsieur Patrice Nadeau

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2017-118 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2017-119 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Inscription au colloque de zone;
5. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;
6. Exclusion de la gestion de l'offre de toute renégociation de l'aléna;
7. Demande de soutien financier pour la campagne Solidarité Ristigouche;
8. Correspondance;
9. Comptes du mois;
10. Période de questions;
11. Divers;
12. Levée de la séance.

2017-120 ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE, tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017.

2017-121 INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de Zone, le 14 septembre prochain au Centre multifonctionnel de St-Apollinaire. Les frais d'inscription de 100 \$ ainsi que les frais de déplacement seront payés par la municipalité.

**2017-122 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 30 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**2017-123 EXCLUSION DE LA GESTION DE L'OFFRE DE TOUTE
RENÉGOCIATION DE L'ALÉNA**

CONSIDÉRANT que le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliards de dollars en contribution fiscale;

CONSIDÉRANT que, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire du tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;

CONSIDÉRANT que le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

CONSIDÉRANT que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

CONSIDÉRANT que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

CONSIDÉRANT que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

- CONSIDÉRANT** que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;
- CONSIDÉRANT** que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;
- CONSIDÉRANT** que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;
- CONSIDÉRANT** que, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

Pour toutes ces raisons

Il est proposé par Monsieur Michel Breton;
Appuyé(e) par : Madame Céline Landry;
et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal de Kinnear's Mills:

Demande au gouvernement du Canada :

- D'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer de préserver intégralement la gestion de l'offre.

2017-124 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA CAMPAGNE SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE

Attendu que la municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est fait l'objet d'une poursuite par la pétrolière Gastem, qui lui réclame 1,5 million de dollars en dommages et intérêts parce que la municipalité a adopté en 2013, en l'absence d'une réglementation provinciale à l'époque, un règlement visant à protéger les seules sources d'eau potable;

Il est proposé par Monsieur Michel Breton et appuyé par Monsieur Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 500 \$ à la Municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est pour les aider à payer les frais de justice et de représentation pour la campagne de dons « Solidarité Ristigouche ».

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2017-125 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	24 763,39
C0006105	Groupe d'entraide Cancer et Vie	100,00
C0006106	Groupe Environex inc.	91,98
C0006107	Municipalité Saint-Jacques-le-Majeur	50,00
C0006109	Municipalité d'Adstock	60,00
C0006110	Projet Baguette Magique	100,00
C0006118	Gael Boissonneault	123,75
C0006119	Sabrina Breton	388,10
C0006120	Hydro Québec	60,41
C0006121	MRC des Appalaches	30 199,50
C0006122	Agence du revenu du Canada DAS	2 906,75
C0006123	Ministère du revenu DAS	6 837,82
C0006124	Petite Caisse	271,75
C0006125	Régie intermunicipale de la région Thetford	1 159,16
C0006126	Le Centre de l'Aspirateur TM enr.	121,26
C0006127	9039-4255 Québec inc.(Beaucesansfil)	68,93
C0006128	Société Mutuelle de prévention inc.	287,44
C0006129	Agence régionale de mise en valeur forêts	25,00
C0006130	Fréchette LGL	934,16
C0006131	Soudure Jocelyn Nadeau	198,34
C0006132	Xérox Canada Ltée	766,39
C0006133	Marc Prévost	701,50
C0006134	Signalisation de l'Estrie	1 096,02
C0006135	Rona inc.	73,28
C0006136	DG USIMÉCANIQUE INC.	15,80
C0006137	Vitrierie Fleur de Lys	188,07
C0006138	Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, SENCRL	977,29
C0006139	Imprimerie Gingras & Fils	521,98
C0006140	Les Entreprises A-L-O Pomerleau Ltée	3 687,95
C0006141	Industrie de ciment La Guadeloupe	4 249,48
C0006142	Caisses Desjardins région de Thetford	372,50
C0006143	Pagéo enr.	2 098,14
C0006144	Hugues Grégoire	13 245,11
C0006145	Les Excavations Dark Mercier	9 341,90
C0006146	Ferme Jomile	9 233,93
C0006147	Entreprise EJJ	2 138,53
C0006148	PATRI-ARCH	2 874,38
C0006149	Kalitec signalisation	4 447,23
C0006150	Formation Urgence vie (défibrillateur)	2 113,36
C0006151	Industries de ciment La Guadeloupe	3 019,30
C0006152	Chapiteaux Québec	1 379,70
P1700012	Entreprises Sanifer	2 053,14
P1700013	Rick MacRae	4 782,96
P1700014	Les Transports Maggy Beudet inc.	8 662,68
P1700015	Gagné, Vézina, avocats S.E.N.C.	83,84
P1700016	Excavation Maggy inc.	41 813,46
P1700017	Vivaco groupe coopératif	1 499,33
P1700018	SNC-LAVALIN INC.	1 327,96
P1700019	2861-7389 Québec Inc. (Rick MacRae)	16 044,78
P1700020	2858-0702 Québec Inc.	20 478,72
P1700021	Services sanitaires Denis Fortier inc.	2 069,55
L1700014	Hydro Québec	850,17
L1700015	Bell Canada	586,54

	TOTAL	231 542,71
--	-------	------------

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

A la pré-réunion les sujets suivants ont été discutés :

Parution du journal le Sons d'Cloches (élections 2017)

Camping Soleil (bruit)

Fauchage en bordure des routes, la poussière sur les routes

Nettoyage des arbres morts dans le milieu humide (bureau municipal)

Le conseil a également discuté de l'avenir des deux terrains appartenant à la municipalité sur la rue Guy.

2017-126 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon
Maire

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault
Directrice générale / secrétaire-trésorière